



# Tachygraphes obligatoires pour les Véhicules Utilitaires

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2026

## Tachygraphes bientôt obligatoires pour les véhicules de plus de 2,5 tonnes !

Le paquet mobilité de l'UE entre dans sa dernière phase : pour la première fois, les véhicules utilitaires légers transportant des marchandises à l'international devront également utiliser les tachygraphes de dernière génération à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 pour enregistrer leurs temps de conduite et de repos.

Tous les véhicules sont concernés par l'obligation de tachygraphe si leur poids total autorisé, remorques ou semi-remorques comprises, dépasse 2,5 tonnes et s'ils sont utilisés pour le transport transfrontalier de marchandises ou pour le cabotage, c'est-à-dire le transport national de marchandises par une entreprise de transport étrangère sans siège social ni succursale dans le pays concerné.

Certaines exceptions s'appliquent, par exemple lorsque les véhicules sont utilisés à des fins professionnelles pour compte propre et que la conduite n'est pas l'activité principale du conducteur.

Par ailleurs, l'obligation de tachygraphe continue de s'appliquer aux véhicules conçus ou destinés en permanence au transport de plus de neuf personnes (conducteur compris).

## Contrôles efficaces grâce à la technologie DSRC

Pour vérifier si un véhicule est soumis à l'obligation d'installer un tachygraphe, les autorités de contrôle utilisent la technologie DSRC. Celle-ci permet aux inspecteurs de détecter automatiquement, lors de leur passage, si un tachygraphe est installé dans le véhicule, s'il s'agit de la version G2V2 et s'il présente des anomalies.

Les contrôles de conformité deviennent aussi plus efficaces et ciblés.

Toute infraction constatée peut entraîner de lourdes sanctions.



Pour plus d'information, rendez vous sur notre portail myVDO ou sur le site de la commission européenne

Portail VDO  
myVDO.com



Commission européenne



**VDO**

## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR !

- / **Nouvel équipement, nouvelles obligations :** Outre l'installation du tachygraphe, vous avez également l'obligation de demander des cartes de conducteur et de cartes d'entreprise. Vous devez former vos conducteurs et archiver les données du tachygraphe.
- / **Archivage simplifié :** VDO propose des solutions pour télécharger, archiver et analyser les données de votre tachygraphe. Grâce au VDO Link, qui se branche simplement sur le tachygraphe en mode plug-and-play, cette opération est entièrement automatique. Vous pouvez également souscrire à des services supplémentaires tel que la géolocalisation pour savoir où se trouvent vos véhicules à tout moment.
- / **Les retards sont coûteux !** Le non-respect de l'obligation de rétrofit peut entraîner des amendes allant jusqu'à 4 400 € par infraction, selon le pays. Les contrôles à distance sont possibles à tout moment !
- / **Votre technologie est-elle prête ?** En principe, un tachygraphe peut être installé en rétrofit sur tout véhicule utilitaire léger. Votre atelier partenaire VDO se fera un plaisir de vous conseiller et d'effectuer le rétrofit efficacement pour vous.
- / **Évitez les goulots d'étranglement :** à partir de juillet 2026, de nombreux petits fourgons et véhicules utilitaires légers devront être modernisés. Prenez rendez-vous rapidement dans un atelier partenaire VDO pour éviter les longues attentes.

Pour aller plus loin ....



Retrouvez la liste des centres agréés pour l'installation et le rétrofit sur notre page Partner Finder [fleet.vdo.fr/partnerfinder](https://fleet.vdo.fr/partnerfinder)

Découvrez tous nos services télématiques sur le site VDO Fleet

## VOS AVANTAGES AVEC LE DTCO :

- ✓ Respecter les délais légaux
- ✓ Eviter les amendes et les sanctions
- ✓ Archiver efficacement des données
- ✓ Confiance accrue des clients et des autorités

**VDO Fleet : des solutions intelligentes  
pour des flottes performantes**



**Votre distributeur :**